

Suite à l'annonce d'Edouard Philippe, face à l'épidémie de Coronavirus, l'Agglo Seine-Eure agit

Lundi 16 mars 2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Limiter la propagation de l'épidémie du Coronavirus est l'affaire de tous. L'Agglomération Seine-Eure prend de nouvelles dispositions pour protéger les habitants du territoire et répondre aux nouvelles mesures imposées par le gouvernement d'Edouard Philippe.

Depuis aujourd'hui lundi 16 mars, des établissements sont fermés :

- Les crèches et centres de loisirs. Certains d'entre eux accueillent uniquement les enfants du personnel soignant
- Les centres de loisirs
- Les équipements sportifs et culturels (conservatoire de Gaillon, complexes aquatiques Aquaval et Caséo, patinoire Glacéo, gymnases)
- Les archives intercommunales à Louviers
- La maison de justice et du droit (MJD) à Louviers. L'accueil téléphonique reste ouvert aux horaires habituels de la MJD : 02 32 50 86 51.
- L'office de tourisme Seine-Eure à Louviers et Gaillon
- La maison de l'habitat
- les animations et événements sportifs sont annulés ou reportés

L'Agglo Seine-Eure met tout en œuvre pour assurer la continuité du service public

Les services de l'Agglo sont assurés, même en service réduit.

- Le CIAS continue de fonctionner
- Les collectes d'ordures ménagères sont assurées.
Pour tout renseignement : proprete.urbaine@seine-eure.com
- Les transports urbains sont maintenus

L'accueil physique est assuré à l'Hôtel d'Agglomération. Néanmoins l'accueil téléphonique est à privilégier pour limiter les risques : 02 32 50 85 50. Arsène, le concierge de l'Agglo, peut également répondre à toutes questions : 02 76 46 03 69 ou sur FB : @bonjourarsene.

Afin de stopper l'épidémie, les règles d'hygiène sont à respecter

- Se laver les mains très régulièrement
- Tousser et éternuer dans son coude
- Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter
- Eviter de se serrer la main et de s'embrasser

- Garder une distance sanitaire d'un mètre
Pour plus d'informations : gouvernement.fr/info-coronavirus ou 0 800 130 000



À PROPOS DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SEINE-EURE

L'Agglomération Seine-Eure est située à 30 minutes de Rouen, 1h de Paris et 1h de la mer. Elle compte 60 communes, avec près de 103 285 habitants. Premier pôle économique du Département de l'Eure, avec un environnement industriel fort de multiples expertises comptant plus de 1 500 entreprises. Ce territoire à Haute Qualité de Vie en Normandie dispose de nombreuses infrastructures : 3 gares SNCF, autoroutes A 13 et A 154, un parc des loisirs, les centres aquatiques intercommunaux Caséo et Aquaval, et la patinoire intercommunale Glacéo.

CONTACT PRESSE - Direction de la valorisation du territoire et de la communication

Agnieszka Rochowicz - Chargée des relations presse et médias
02 76 46 03 54 / 07 72 37 51 42 - agnieszka.rochowicz@seine-eure.com



[agglo-seine-eure.fr](https://www.agglo-seine-eure.fr)



[@agglo.seine.eure](https://www.facebook.com/agglo.seine.eure)



[@AggloSeineEure](https://twitter.com/AggloSeineEure)



[@territoireseineure](https://www.instagram.com/territoireseineure)